

CHARMEIL ■ Une antenne commerciale d'ULM basée à l'aérodrome

Nouveau plan de vol pour DLK



EXPLICATIONS. Au pied de la tour de contrôle, Michel Laurent a présenté l'ULM Ikarus C 42, le 1.000^e de la série PHOTO : RAPHAËLE GIGOT

Importateur exclusif en France de la marque Comco-Ikarus, Michel Laurent a implanté une antenne de cette marque allemande à l'aéroport de Vichy-Charmeil.

Michel Prémoselli

Il était l'attention de tous les regards. Le 1.000^e ULM C 42 se pavait devant la tour de contrôle de l'aérodrome de Vichy-Charmeil. Pour

l'inauguration de l'antenne française de la société DLK Air Light, entreprise établie depuis 2003 au Grand-duché de Luxembourg, nombreux étaient les invités à s'être déplacés.

Importateur exclusif de ces machines allemandes empruntant les couloirs aériens de Belgique, Hollande et du Luxembourg, Michel Laurent a décidé de revenir à son point de départ. « Vichy-Charmeil est située au centre de la

France, c'est tout naturellement que nous sommes tournés vers cet aérodrome pour installer notre antenne ».

Un « question-réponse technique » s'est ensuite déroulé entre Jean-Pierre Maurice, sous-préfet, et Michel Laurent. L'Ikarus C42 est un monoplace ou biplace équipé soit d'un moteur de 80 cv pour atteindre les 160 km/h soit un 100 cv poussant l'appareil à 185 km/h. Sa consommation est comprise

entre 12 et 18 litres et n'a besoin que 80 m de piste pour se poser. Son prix moyen étant de 50.000 euros.

« Outre le vol d'agrément, il remplit des missions de travail tels des épandages de précision, du tractage de banderoles, détaille Michel Laurent. D'un poids de moins 472,5 kg au décollage, l'appareil est muni d'un parachute pour la sécurité. Il peut planer sur un rayon de 11 km. » ■